

DISSERTATION DE CULTURE GENERALE

ANNÉE 2013

Épreuve conçue par EDHEC/ESSEC

Voie économique et commerciale

Sujet : Le plaisir de penser

Le jury a choisi un sujet qui imposait d'emblée aux candidats de spécifier et de problématiser le thème de travail de l'année (le plaisir), en s'appuyant sur leur culture personnelle mais aussi sur leur propre expérience de « sujets pensants », capables de s'interroger sur les événements qui les touchent ou sur l'existence en général, et initiés, depuis de longues années déjà, au cours d'un parcours scolaire conséquent, aux efforts et aux joies éventuelles de la réflexion appliquée. Il vaut la peine d'insister sur ce point, car, comme on a pu déjà le remarquer au cours des sessions précédentes, beaucoup de sujets de culture générale, et c'était bien le cas de celui-ci, ne peuvent être traités de façon vraiment satisfaisante que si l'on sent dans le devoir un *engagement* – servi par une écriture précise, élégante, dynamique – qui procure au devoir un élan et une cohésion que ne lui donneront jamais un simple empilement de citations d'auteurs et de résumés de cours. Il était difficile d'aborder la nature, les modalités d'existence et la valeur du « plaisir de penser » sans s'interroger sur la signification de cet acte de penser, et donc sans en proposer quelques exemples que chacun est en mesure de puiser au fond de soi. Un correcteur écrit :

« Ce qui a manqué, c'est pour l'essentiel une phénoménologie de l'acte réflexif : qu'est-ce qui, dans la tension de l'intellect, peut produire une forme de satisfaction que nous appelons par commodité « plaisir » ? Quelques-uns l'ont vu dans le plaisir de la découverte, découverte qui est comme la résolution des tensions de la recherche. Mais dans ce cas, ce n'est pas l'effort intellectuel en lui-même qui est la cause du plaisir, il est là encore rejeté au terme de l'acte. Peu nombreux sont ceux qui ont songé à construire une analogie serrée avec le corps : de même que la pure dépense physique peut produire un plaisir, de la même manière, il n'est pas interdit de penser que l'effort intellectuel en tant que tel, même vain, même inachevé, peut produire un plaisir ayant sa nature propre. Rares sont ceux qui, cherchant à réfléchir leur propre expérience, ont senti que ce plaisir était un plaisir lié à un effort qui pouvait se déployer indépendamment des contraintes spatio-temporelles qui sont celle du monde et des corps. Mais ceux qui ont intuitivement saisi ce point essentiel sont rarement allés plus loin, et n'ont pas songé ou osé en proposer une belle et bonne description, ce qui est dommage. »

Seule une analyse descriptive fine et concrète pouvait permettre d'approfondir la question de savoir s'il existe un plaisir de penser qui se distingue spécifiquement des autres plaisirs (et s'il mérite d'être qualifié de « supérieur ») ou bien si ce plaisir de penser est en dernière instance homogène aux plaisirs dits corporels et s'il y a en dernière instance une corporéité, une sensualité irréductible de la pensée (ou bien, en d'autres termes : le mathématicien pense-t-il avec son corps ? est-il guidé dans son cheminement intellectuel par des sentiments de plaisir et de déplaisir dont la source est sa constitution corporelle ?).

En général, les candidats ont été plus à l'aise pour disséquer le concept de plaisir que celui de pensée ; ce qui était logique, compte tenu du travail accompli dans l'année, mais ce qui était dommageable pour construire une réflexion pertinente pour le sujet. Du coup, les copies qui osaient prendre le risque de penser sans le filet du cours, qui essayaient pour le moins de produire une ou des notions de la pensée, se distinguaient nettement des autres.

Prenons quelques exemples de développements réussis que résume l'un des correcteurs :

« J'ai pu mettre une excellente note à une copie dont le propos, dans les grandes lignes, est celui-ci :

I) L'expression « plaisir de penser » peut sembler à première vue paradoxale. L'argumentation tient tout entière en une très fine analyse de l'opposition entre l'immédiateté du plaisir, et la médiation en quoi consiste le travail de la pensée.

II) L'expression « plaisir de penser » peut néanmoins être légitimée, et le plaisir de penser est même un plaisir de rang supérieur. Ici, l'argumentation se déploie en deux temps : d'abord une remarquable utilisation des analyses d'Aristote dans *L'Éthique à Nicomaque*, puis un développement de l'idée selon laquelle « penser, c'est se mesurer au difficile ».

III) Le plaisir de penser est enfin analysé pour lui-même : c'est le plaisir « de se rendre limpide l'objet pensé », en quoi il se manifeste que c'est surtout un plaisir d'avoir pensé, d'avoir fait en sorte que « là où il y avait désordre, indétermination, et trouble, il y a, après l'acte réussi de penser, ordre, détermination et clarté ».

Je relève encore - toujours dans une très bonne copie - ce programme de réflexion :

I) « Le plaisir de penser se distingue entre tous les autres plaisirs : c'est le plaisir de n'être plus soumis à l'immédiateté sans réflexion du plaisir et de découvrir que le monde peut se comprendre, que l'homme peut dépasser l'immédiatement vécu ».

II) « Le plaisir de penser pourrait être le plus grand des plaisirs, car c'est le plaisir d'une construction, d'une élaboration raisonnée qui cherche la vérité ».

III) « La sagesse, c'est de ne pas considérer le plaisir de penser comme un plaisir supérieur, mais simplement indispensable à une existence véritablement humaine ».

Un autre correcteur écrit quant à lui :

« J'ai distingué en particulier une copie qui malgré un certain nombre d'imperfections (des choses parfois vite dites) pense à partir d'une distinction posée au départ entre la pensée qui semble n'être qu'un pur *moyen*, et le plaisir qui est en lui-même *fin*. On voit d'emblée qu'on ne peut se contenter de dire que la pensée nourrit le plaisir pour prétendre montrer qu'il y a plaisir à penser. Certes, nous est-il dit, la pensée est une marque de liberté, mais la liberté est intéressante dans la mesure où elle conduit à l'agréable. Comment dès lors peut-on parler d'un plaisir de l'action même de penser ? Plus précisément : « Quelles conditions faut-il alors poser pour que penser devienne plaisant en soi ? » Dans une première partie, le candidat s'appuie de manière précise sur une lettre de Saint-Évremond pour distinguer la sagesse du plaisir. Puis, faisant appel à Bentham, ensuite à Épicure, il met l'accent sur le rôle qu'a la pensée dans le calcul des plaisirs, ce qui suppose que la pensée n'est pas elle-même plaisir, mais une peine qu'il faut se donner dans ce but. D'ailleurs, « le plaisir n'est lié à la pensée que de manière accidentelle », et généralement la réflexion, si elle conduit à une connaissance de la vérité, assombrit. La seconde partie contient quelques banalités (plaisir de la création littéraire, plaisir de la réminiscence), mais finit sur une réflexion relative au plaisir de la pensée philosophique, plaisir d'amour (de la sagesse), cf. *Banquet*, et de fait (cf. cette fois Pascal), le plaisir est dans la chasse, non dans la prise. La troisième partie propose une intéressante distinction : s'il y a quelque désagrément à penser (pensées qui attristent, etc.), « cette douleur n'est que la contrepartie de ce que la pensée nous apporte : le plaisir ». Le candidat soutient alors que penser est une activité plaisante parce que conforme à notre nature : « C'est parce que l'homme ne supporte pas de rester dans un état de méconnaissance du monde qu'il est amené à penser. (...) L'homme est en effet en état de malaise lorsqu'il ne comprend pas les phénomènes qui l'entourent ». La conclusion met en avant l'idée que la peine qu'il y a à penser peut se dire de toute activité susceptible d'être plaisante : « si nous croyons souffrir lorsque nous pensons, c'est que nous éprouvons, du fait de la fatigue ou d'une gêne quelconque, des difficultés à penser convenablement, que notre pensée n'est pas aussi fluide qu'elle devrait l'être. Comme tout plaisir, le plaisir de penser peut se travailler, s'accroître », etc. La copie n'est pas extrêmement originale, mais elle parle très correctement de ce dont elle parle, et tout en manifestant des connaissances précises, séjourne dans ses idées et vise véritablement à penser l'objet de la dissertation. »

Ces copies ont le mérite de caractériser, de circonscrire le « plaisir de penser » et de chercher à tirer des implications de ce travail de détermination ; à quoi s'ajoutent leurs qualités d'écriture. Elles parviennent à se distinguer de la « doxa » commune à beaucoup de candidats et qu'on

pourrait résumer en disant qu'ils restent prisonniers de deux choses : un paradoxe un peu simpliste (le plaisir, c'est le corps, la pensée, c'est la raison) et une évidence tacite sans doute vécue comme une obligation scolaire (je dois dire à mon correcteur, professeur de lettres ou de philosophie, que le plaisir de penser ça existe, que c'est formidable, etc.) ; et ces deux choses lancent la dissertation sur des rails, où l'on ne s'arrêtera jamais pour se demander ce que c'est que penser, et à quel moment cela peut être associé ou non à un plaisir. Or il n'est pas interdit de retourner le sujet pour en révéler les présupposés. D'où peut venir le besoin de défendre ou de justifier la pensée en affirmant qu'elle procure un plaisir ? Quel est cet hédonisme généralisé auquel les pédagogues se sentent tenus à complaire en présentant tout effort intellectuel d'apprentissage sous le masque d'un amusement ? Et quand ce plaisir existe, est-il une pierre de touche pour la valeur de la pensée qui le provoque ? La sophistique n'est-elle pas dénoncée par Platon comme l'exemple d'une pensée qui se complaît à n'être que pur et simple jeu ? La satisfaction propre à l'activité de la pensée doit-elle nécessairement être qualifiée comme plaisir (justement chez Platon, par exemple) ? Voilà quelques questions qui n'ont, curieusement, guère été posées par les candidats, sans doute parce qu'ils ont reçu le sujet comme une évidence à laquelle ils ne se sentaient pas autorisés à toucher ; or c'est le propre de toute investigation intellectuelle de s'emparer de son objet et de le tourner dans tous les sens pour en révéler les origines, les conséquences et les failles. Rares ont été aussi les références à la « misologie » de Kant ou à l'anti-intellectualisme hédoniste de Callliclès, dont la radicalité aurait pu dynamiser judicieusement quelques développements.

Quelques remarques de forme pour finir. Comme les années précédentes, les correcteurs saluent les efforts d'assimilation de connaissances de la part des candidats, ainsi que leur volonté de satisfaire aux exigences formelles de la dissertation. En revanche, ils sont plus nombreux que les années précédentes à regretter des faiblesses importantes en grammaire et en orthographe, y compris dans des copies présentant de bonnes qualités de réflexion. C'est une tendance sur laquelle il faudra veiller.